



COMMUNE DE MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015 À 18 HEURES
(salle des délibérations)

Conseillers présents : Laurent COUDENE, Ludovic ASTIER, Nathalie BOUSCHON, Marie-Josèphe GAMONDES, Roland VALLIER, Bernard ASTIER, Daniel CHAMBON, Lucienne FRANCOIS, Sébastien PLANCHETTE, Carine CHAMBON, Alain MOREELS, Alain FERRERI, Suzanne DUBOULOZ.

Conseillers absents excusés : Emmanuel MOULIN (procuration à Alain FERRERI) et Chantal PAJOT-HELLEBOID (procuration à Lucienne FRANCOIS)

Secrétaire de séance : Lucienne FRANCOIS.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

Vote des budgets primitifs 2015 :

Commune :

Présenté par le Maire, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 1 474 473,00 €.

Concernant le compte « maintenance », il s'agit des contrats pour l'horloge de l'église, le SIVU, l'entretien de la chaudière de la médiathèque...

Concernant le compte « formation », il s'agit de la formation des personnels techniques de la commune : « CACES », habilitations électricité, produits phytosanitaires...

Concernant le compte « honoraires », il s'agit de dépenses exceptionnelles, dont avocat, géomètre, notaire... Il est prévu un virement de 247 075,00 € à la section investissement.

En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 1 825 575,65 €.

En dépenses, plusieurs montants font l'objet de remarques :

- un déficit reporté de 780 570,00 €,
- un enfouissement des lignes France Télécom s'élevant à 4 380,46 € pour le hameau de La Blachère,
- 422 038,18 € pour la nouvelle école.

En recettes, on retrouve le virement de 247 075,00 € depuis la section de fonctionnement.

Ce budget est validé à l'unanimité.

Service de l'Eau et l'Assainissement :

Présenté par le Maire, le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 212 592,00 €, avec un déficit reporté de 2014 s'élevant à 4 989 € ; par ailleurs, les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 357 688,39 €, avec un déficit reporté de 2014 de 102 722,00 €.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Régie des Transports :

Présenté par le Maire, le budget de fonctionnement s'équilibre à 16 831,00 € avec un résultat positif de 4 831,42 €.

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 221,00 €.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Chaufferie bois :

Présenté par le Maire, le budget de fonctionnement s'équilibre à 107 719,00 €, et présente un excédent de 2014 de 25 858,47 €, virés à la section investissement.

En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 045 302,75 €, avec un déficit de 9 499,75 €.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

SPANC :

Présenté par le Maire, le budget (de fonctionnement uniquement) s'équilibre à 9 894,00 €, avec un excédent reporté de 2 284,00 €.

7 360,00 € correspondent à des contrôles effectués et 250,00 € à la subvention ARMC.

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Programme EHPAD :

Présenté par le Maire, le budget de fonctionnement s'équilibre à 10 929,00 € (produit de location, correspondant à un emprunt, et qui est reversé à la section investissement).

En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 222 715,00 €.

Une nouvelle convention est en cours de rédaction pour définir les droits et obligations du Propriétaire et du Locataire...

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Durée d'amortissement pour le Fond de Concours pour la voirie :

Présentation est faite par le Maire. Suite à l'effondrement d'une partie de la route de Villaret, les travaux à effectuer s'élèvent à 12 500 €. Un fonds de concours a été sollicité auprès de la Communauté de Communes : il est proposé d'amortir ce prêt sur 15 ans.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Redevance Convention fourrière SPA :

Présentation est faite par le Maire. La SPA « Les Amandiers » de Lavilledieu accueille les chats et chiens divagant sur la commune, moyennant une redevance s'élevant à 1 € par habitant, soit 895,00 € pour Montpezat pour l'année 2015.

A l'unanimité, les élus valident cette proposition.

AFFAIRES SCOLAIRES

Convention concernant la sensibilisation aux pratiques musicales à l'école pour l'année scolaire 2015-2016 : Présentation est faite par Lucienne FRANCOIS, adjointe. Depuis plusieurs années, une personne intervient une heure dans chaque classe pour l'éveil musical auprès des élèves. Le Conseil Départemental attribue une subvention égale à 40 % du coût total (2 814 €) pour 15 séances dans l'année ; reste à la charge de la Commune la somme de 1 688,40 €.

L'ensemble des élus valide la proposition et mandate le Maire pour signer la convention.

DIVERS

Avenant au bail du 17 Avril 2009 concernant les logements loués à la Gendarmerie :

Présentation est faite par le Maire.

Approbation à l'unanimité.

Remplacement des fenêtres et rénovation des soubassements pour les appartements au-dessus de la mairie :

Présentation est faite par Sébastien PLANCHETTE, adjoint.

Trois entreprises ont fourni des devis :

- GERO MENUISERIE pour un montant de 14 529,07 € H.T.
- MENUISERIE ETIENNE DIDIER pour un montant de 11 654,40 € H.T.
- MENUISERIE ISSARTEL CHRISTOPHE pour un montant de 7 680,00 € H.T.

Une discussion s'engage sur les différentes solutions techniques proposées par les entreprises.

La proposition de retenir l'entreprise ETIENNE DIDIER est acceptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Mme Lucienne FRANCOIS,
Secrétaire de séance



M. CHAMBON Daniel,
Maire

